

RENDEZ-VOUS

#16

Mars 2019

CITOYEN



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES RÉUNIONNAIS




**170 ans de l'abolition
de l'esclavage... nous nous souvenons**

des vacances idéales pour tous !

QUE VOUS SOYEZ JEUNES, SENIORS OU EN FAMILLE, VENEZ PROFITER DU VILLAGE DE CORAIL ET DE SON EMPLACEMENT IDÉAL EN BORD DE PLAGE.

Dormez bercé par
le lagon et la brise dans
les filaos
**à partir de
53 € !**

 **129 studios** climatisés, avec un coin kitchenette et une varangue largement ouverte sur le parc.

 **Deux cabanes dans les arbres à partir de 99 € par nuit**, pour un séjour insolite. L'une perchée pour 2 personnes, l'autre pour 4 personnes disposant de son jacuzzi privatif accessible aux personnes à mobilité réduite. Elles ont chacune une kitchenette et une terrasse.

Le séjour spécial famille **Bat' Karé**

CONDITIONS

- Famille avec des enfants de **moins de 3 ans** ;
- Quotient familial **inférieur à 1 000 €** ;
- Minimum 2 nuits en semaine hors période de vacances scolaires ;
- Gratuit pour les enfants de moins de 2 ans.

À PARTIR DE
40€
LA NUIT

Des
formules à
petits prix
toute l'année

Les séjours **Spécial Séniors 2019**

NOS FORMULES « TOUT COMPRIS »

Hébergement, restauration, animations et transport.

- Récupération par bus dans les principales villes de l'île ;
- Séjours en pension complète de **3 à 5 nuits** (hors période de vacances scolaires) comprenant un programme d'animations susceptible d'évoluer (excursions, aquagym, soirée animée, cours de danse et d'art floral, jeux de société...).

À PARTIR DE
225€
PAR PERSONNE

La journée **Changement d'air** dédiée aux séniors

Petit-déjeuner d'accueil, matinée bien-être (aquagym),
apéritif, déjeuner et après-midi dansante

CONDITIONS : Séniors (plus de 60 ans) en groupe
de **15 personnes minimum**

30€

POUR TOUTES INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS :
02 62 24 29 39 / www.villagecorail.re

ÉDITORIAL

L'année 2018 a été particulièrement riche et dynamique avec la mise en application du projet de mandature articulé autour de deux axes : d'une part, renouveler nos politiques de solidarité en donnant davantage de place à la concertation et à l'action de proximité à travers le Pacte de Solidarité Territoriale.

D'autre part, poursuivre les actions engagées en matière de développement humain et d'aménagement du territoire, avec notamment l'inauguration du pont de la RD2/RD4 à Saint-Paul, l'ouverture de la première Maison d'Accueillants Familiaux ou encore l'engagement du Département aux côtés du monde agricole durement éprouvé par les épisodes cycloniques précédents.

Ce fut aussi une année de conscientisation, notamment dans le cadre de la commémoration des 170 ans de l'abolition



de l'esclavage. La mobilisation des « Gilets Jaunes » a rappelé que les Réunionnais ont toujours été acteurs de leur destin et que, de fait, il était nécessaire de les associer plus étroitement et plus largement au processus menant à la mise en œuvre de l'action publique territoriale.

C'est dans cet esprit de dialogue, d'ouverture et de concertation que le Département de La Réunion engage l'année 2019, avec la

ferme volonté d'associer les Réunionnais à la construction d'une large réflexion autour des politiques publiques en faveur de nos gramounes. Le plan Séniors que nous souhaitons élaborer dès cette année sera la traduction de cet engagement à mettre en place, avec les forces vives réunionnaises, une feuille de route qui nous engagera sur les 20 prochaines années en faveur du bien-vieillir de nos aînés.

À l'image de ces jeunes de l'Académie des Dalons qui se prennent en main pour s'offrir une seconde chance, ce plan sénior est un acte de résilience démontrant que, malgré les difficultés économiques et sociales que traverse notre territoire, les Réunionnais sont reconnaissants envers leurs gramounes et souhaitent les accompagner dans un vieillissement paisible et dynamique.

Cyrille Melchior.

SOMMAIRE



P.4

ACTUALITÉ

Inauguration de la route
RD2/RD4

P.6

ÉVÈNEMENT

Au Bonheur des Enfants



P.13

170 ANS DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Une année commémorative

P.19

PORTRAITS

Nos élus

P.8

LE DÉPARTEMENT C'EST...

P.12

DÉCOUVERTE

Académie des dalons :
Vivre et Agir



LIAISON RD2-RD4 : UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LES AUTOMOBILISTES DE L'OUEST



« Cette infrastructure était attendue depuis de nombreuses années par les Saint-Paulois, plus largement par les dizaines de milliers d'automobilistes qui empruntent la 4 voies de Saint-Paul ». Pour Cyrille Melchior, l'inauguration de la liaison routière RD2-RD4 apporte une vraie bouffée d'oxygène au niveau du réseau routier de l'Ouest de l'île.

On retiendra le bel ouvrage d'art, ce magnifique pont de 101 mètres qui enjambe la ravine la Plaine. Mais cette liaison qui vient tout juste d'être livrée comprend également une route qui s'étend sur 1 600 mètres ainsi qu'un aménagement de la RD2 sur 1 000 mètres. Des travaux qui ont permis la création de deux voies nouvelles, la première d'une longueur de 1 300 mètres entre la RD2 et le pont et la deuxième d'une longueur de 200 mètres entre le pont et la RD4. La RD4 était jusqu'alors l'unique desserte des pentes de Bois de Nèfles Saint-Paul, là

où se concentrent les fonctions urbaines avec les habitations, les commerces, l'école et les loisirs. L'échangeur avec la RN1 au niveau de Savanna étant régulièrement saturé, il convenait d'équilibrer les trafics en délestant l'échangeur de Savanna sur celui de Cambaie, beaucoup moins chargé. C'est tout l'intérêt de cette liaison de la RD4 vers la RD2 qui se raccordait déjà sur l'échangeur de Cambaie. Chaque jour, on dénombre près de 9 000 véhicules pour la RD2 et 19 000 véhicules pour la RD4. Ce nouveau tronçon répond donc à un seul

et même objectif, assurer un meilleur maillage routier avec une répartition du trafic entre la RN1 et les différents quartiers de Saint-Paul (Sans-Souci et La Plaine). La nouvelle liaison RD2-RD4 a été inaugurée le 14 décembre dernier en présence du Président du Département Cyrille Melchior, du maire de Saint-Paul Joseph Sinimalé, les conseillers départementaux Jacqueline Henry et Patrick Dorla, du représentant de la Région Monsieur Dominique Fournel et de tous les partenaires qui ont contribué à la réalisation de cet ouvrage.



RD2-RD4 EN CHIFFRES :

Montant de l'opération :

20,5 millions d'euros

Études et foncier :

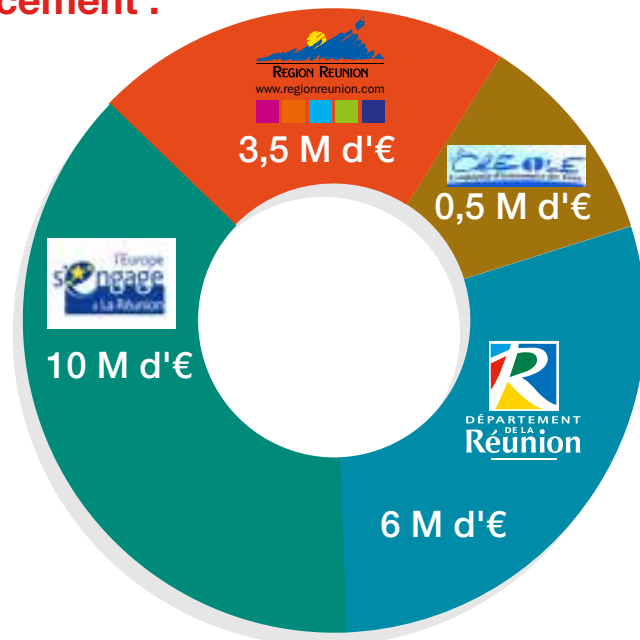
3,1 millions d'euros

Travaux :

17,4 millions d'euros dont la construction d'un pont sur la ravine la Plaine :

11,7 millions d'euros

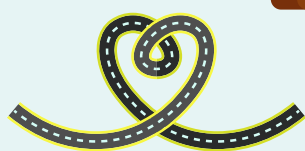
Financement :



LES ROUTES DÉPARTEMENTALES EN CHIFFRES :

250 agents dans les 4 Unités Territoriales Routières (UTR)

25 millions d'euros d'investissement : entretien 722 kilomètres de routes dont 420 en montagne



400 Ouvrages d'art

182 radiers submersibles



2 tunnels



AU BONHEUR DES ENFANTS : 40 000 VISITEURS POUR 4 JOURS DE FÉERIE



Des enfants heureux : une fois de plus, la magie a opéré dans le Jardin de l'État transformé du 19 au 22 décembre en jardin enchanté. Cette année, c'est un tour du monde des continents qui a conduit les tout petits vers des ateliers pour fabriquer des décorations de Noël, pour écouter des contes ou encore pour s'initier à des arts multiples. Et au détour d'une cabane, ils ont pu rencontrer le Père Noël venu réaliser tous les vœux des enfants. C'est cela la magie de Noël ! « Au Bonheur des Enfants » est une aventure qui a commencé il y a maintenant 7 ans. Et depuis, ce rendez-vous est devenu incontournable pour des milliers d'enfants et leurs parents. Ils ont été 40 000 à répondre présent à l'invitation du Conseil départemental. Cette année encore, la tradition a été respectée avec des animations et des concerts qui ont ponctué ces quatre jours de festivités.

Parade de Noël, animations avec le magicien, atelier de tressage de vacoa, contes créoles autour de la nature... avec un fil conducteur, l'environnement et sa protection. Sensibiliser les plus jeunes à l'importance de la préservation de la planète... Cette prise de conscience s'est traduite entre autre, par des initiations à la réalisation de « grosses bêtes » avec des matériaux du tri sélectif, la fabrication de guirlandes et de cadres avec des revues et des affiches « recyclage » ou encore un atelier végétal avec pour support des pots de yaourts vides. Un atelier nature a été proposé par les équipes des espaces verts pour permettre aux enfants de mieux appréhender les enjeux du recyclage.

Cela s'est aussi concrétisé par des créations originales, à l'image de l'atelier guirlandes

« Dans son bec » proposé par le Muséum

d'Histoire Naturelle. Utiliser ses mains et mélanger le papier au végétal avec pour objectif : comprendre et questionner la nature. Il faut donc fabriquer une guirlande en utilisant les matériaux de récupération, ici de vieux magazines.

Pour sa part, la Bibliothèque Départementale a proposé aux enfants de s'initier à la sérigraphie et au scrapbooking. Et parmi les autres activités qui attirent toute la famille, l'atelier de fabrication d'objets en bois de goyavier. Des journées qui se sont terminées comme à l'habitude par un spectacle multimédia.

Des petits yeux qui scintillent, reflet des images projetées sur le Muséum d'Histoire Naturelle mais surtout reflet du « Bonheur » que procure chaque année cette belle manifestation à tous les enfants de La Réunion.



PLAN SÉNIORS : PROTÉGER, ACCOMPAGNER, PRÉSERVER

Une société humaine se juge à sa capacité et à sa volonté de protéger les personnes en position de faiblesse.

La population âgée ne cesse de croître sur notre île. À l'horizon 2030, la part des personnes âgées va doubler et la situation de nos gramounes doit être au cœur de nos préoccupations.

Les tendances montrent aujourd'hui qu'il y a :

- une dépendance plus précoce ;
- un risque accru de fragilité en termes de santé : maladies endocriniennes, nutritionnelles, maladies de l'appareil respiratoire, risque de dépression, troubles de la mémoire, risque de dénutrition, risque de chute... ;
- une précarité et un taux de pauvreté plus élevés : 40% de la population âgée en 2015 était concerné par la pauvreté ;
- des conditions de vie plus difficiles : logements insalubres ou inadaptés à la perte d'autonomie.



Le Département de La Réunion est tenu de **Protéger, Accompagner, Préserver la santé de nos aînés.**

Le plan Séniors pose les orientations de l'actuelle mandature pour les prochaines années. Il en découlera les politiques départementales qui seront menées auprès des personnes âgées.

Les objectifs du Plan Séniors

Prioriser les orientations et les actions afin de répondre au mieux aux besoins des personnes âgées

Définir des objectifs concrets pour les personnes âgées

Tenir compte des attentes des acteurs sociaux et médico-sociaux pour l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées

Rendre lisible auprès de ce public et de leurs familles la politique départementale

Élaborer une communication à destination du public externe et des équipes en interne

Traduire au niveau local les politiques nationales retenues en faveur des personnes âgées

Favoriser la concertation des acteurs locaux

Proposer une évaluation régulière des actions mises en œuvre

Le Département souhaite diversifier les modes d'hébergement et permettre l'innovation, en adéquation avec la demande des personnes âgées et de leur famille.

Pour élaborer le Plan Séniors, Le Département agit en 3 temps :

Réalisation d'un état des lieux, validé par l'Assemblée plénière le 31 octobre 2018. L'élaboration des orientations a été confiée à un prestataire externe.

Mise en place du calendrier du plan Séniors (fin 2018/début 2019)

Finalisation et élaboration des fiches projet, prévues pour le 1er semestre 2019

Afin d'optimiser sa mise en œuvre, le Plan Séniors s'appuiera sur un partenariat renforcé avec les services de l'État et le monde associatif.

LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION, C'EST :

LE PROJET DE MANDATURE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL EST ARTICULÉ AUTOUR DE TROIS PILIERS :

- L'ÉPANOUISSEMENT HUMAIN
- LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
- L'INTELLIGENCE INSTITUTIONNELLE

L'épanouissement humain

- **Renforcement de la cohésion sociale et familiale**

Aide aux personnes âgées et en situation de handicap (MAF, chèque santé, amélioration de l'habitat, pass loisir, pass transport)
Soutien aux familles (PMI, chèque marmailles, protection de l'enfance)

- **Soutenir la réussite des jeunes**

Plan numérique collège, No Gaspi, bourse départementale, aides aux sportifs de haut niveau

- **La culture pour tous**

Valorisation des sites culturels, opération Premières pages, Prix Célimène, 170 ans de l'abolition de l'esclavage

Le développement territorial

- **Chantiers d'insertion**

Filière de Bois de Goyavier

- **Aide à la création d'entreprise**

TAJ, ADEN, Challenge des Créateurs

- **Soutien aux filières agricoles**

Aide à l'installation, reconquête des friches, FEADER, valorisation et développement des filières agricoles, soutien à la consommation des produits péï (AMAPEI, restauration scolaire, marchés péï)

- **Entretien et aménagement des routes, sentiers, développement des Hauts**



L'intelligence institutionnelle

- **Rapprocher l'administration
du citoyen**

Modernisation territoriale,
mutualisation des moyens

- **Valorisation du patrimoine
départemental**

Golf de l'Étang-Salé, réhabilitation des gîtes
de montagne, construction d'un écolodge

- **Partenariats et soutien
aux communes**

Pacte de Solidarité Territoriale
(insertion, social, investissement)



LES MISSIONS DU DÉPARTEMENT

- **Chef de file en matière de cohésion sociale et territoriale :** enfance, personnes âgées, personnes en situation de handicap, réhabilitation de logements, insertion et accompagnement social
- **Agriculture**
- **Aménagement :** politique de l'eau, entretien et aménagement des routes, transport des élèves handicapés, espaces naturels sensibles, sentiers.
- **Éducation :** construction et entretien des collèges, gestion des techniciens ouvriers de service
- **Culture, sport, tourisme**

RETOUR EN IMAGES



28/10/18 JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES AGÉES AU TAMPON



11/11/18 JOURNÉE À LA MÉMOIRE DES ENGAGÉS



24/12/18 INAUGURATION DE LA 1ÈRE MAISON D'ACCUEILLANTS FAMILIAUX DE SAINT-ANDRÉ



20/02/19 NOUVEL AN CHINOIS



20/12/18 170 ANS DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE



25/02/19 SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE



21/02/18 CHALLENGE DES CRÉATEURS



26/02/19 INAUGURATION DU SENTIER PMR DE NEZ-DE-BOEUF

ACADÉMIE DES DALONS : UNE MAIN TENDUE À NOTRE JEUNESSE



L'idée est devenue réalité le 23 juin 2010 en séance plénière du Conseil départemental. L'Académie des Dalons voit le jour. Un dispositif pour lutter contre l'exclusion des jeunes avec un seul et unique objectif : leur redonner confiance et leur offrir ainsi une deuxième chance. Au sortir de l'Académie, chaque volontaire doit pouvoir être autonome et construire un projet de vie personnelle et professionnelle.

« Au sein de l'Académie j'ai pu développer mes compétences, me rendre utile... », « S'il n'y avait pas eu l'Académie, je n'aurais pas fait ce parcours professionnel... », « L'Académie m'a permis de devenir une personne responsable... », Yann, Josélito ou encore Mathilde témoignent de leur passage à l'Académie des Dalons.

Tout commence par une période d'internat qui dure 3 mois. L'objectif est de les amener à plus d'autonomie tout en respectant la vie en communauté. Une période qui aboutit sur un projet collectif qui est ensuite présenté aux parents. Lutte contre les violences conjugales, l'exclusion ou encore l'insécurité routière... autant de thèmes qui sont abordés à travers des clips, des films ou encore des pièces de théâtre. Un exercice qui leur permet de mettre en avant leur savoir-être et leur savoir-faire. Pour mener à bien ces projets, ils sont

encadrés par l'équipe de l'Académie des Dalons mais également par des professionnels, à l'image de Frédéric Joron ou encore Tikok Vellaye.

Une deuxième phase en externat de 9 mois permet aux jeunes de s'accomplir dans le milieu professionnel en exerçant leurs talents au sein de la Collectivité départementale ou encore dans des associations. Ainsi, les académiciens se sont retrouvés dans des EHPAD pour accompagner les personnes âgées ou encore à la Croix Rouge pour s'occuper des exclus. Parallèlement à cela, les jeunes participent à des ateliers pour préparer des CV, des lettres de motivation et des entretiens d'embauche. Ils suivent également des formations qualifiantes pour parfaire leur parcours professionnel. En moyenne 97 % des jeunes accueillis en internat intègrent une première expérience professionnelle et le taux d'insertion avoisine les 55 %.

« Il s'agit principalement de redonner du sens et de recréer le lien. Quand les volontaires arrivent chez nous, ils savent qu'ils sont sur le chemin du changement. Notre rôle est de leur redonner confiance pour qu'ils puissent construire leur projet personnel. C'est une expérience enrichissante pour eux mais aussi pour nous car tout est basé sur un échange de confiance et d'expériences », explique Claude Calmé, le directeur de l'Académie des Dalons du Bernica.

L'Académie en chiffres :



365

jeunes accueillis soit **29** promotions
17 au Bernica et **12** à la Plaine des Cafres



Coût total du financement :

1,1 million d'euros
de financement total dont
851 225 euros du FSE

Le public concerné :

- jeunes de **18 à 25 ans**,
- volontaires et motivés,
- sans qualification,
- éloignés de l'emploi sur l'ensemble du département.

Le Conseil départemental veille à une mixité géographique des volontaires accueillis.

Pour plus d'informations :

www.departement974.fr/dalons

Numéro Vert : 0 801 801 000

ABOLITION DE L'ESCLAVAGE : 170 ANS APRÈS ... NOU ANSOUVIEN

Malgré un contexte social difficile, le Conseil départemental a souhaité maintenir les célébrations prévues à l'occasion des 170 ans de l'abolition de l'esclavage.

C'est un Gran 20 désamb que la population réunionnaise a été invitée à vivre sur le site du Musée historique de Villèle, futur Musée de l'habitation et de l'esclavage.

En lien étroit, avec :

- Arturo DOMINGOS, secrétaire permanent au Ministère de la Culture et du Tourisme du Mozambique,
- Vijaya TILOCK, Présidente du Comité scientifique de la Route de l'Esclavage à l'UNESCO
- Jean-Marc AYRAULT, ancien Premier ministre, actuel président de la Commission pour la mémoire de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions, le Conseil départemental a offert à ce 20 désamb 2018 une dimension exceptionnelle.

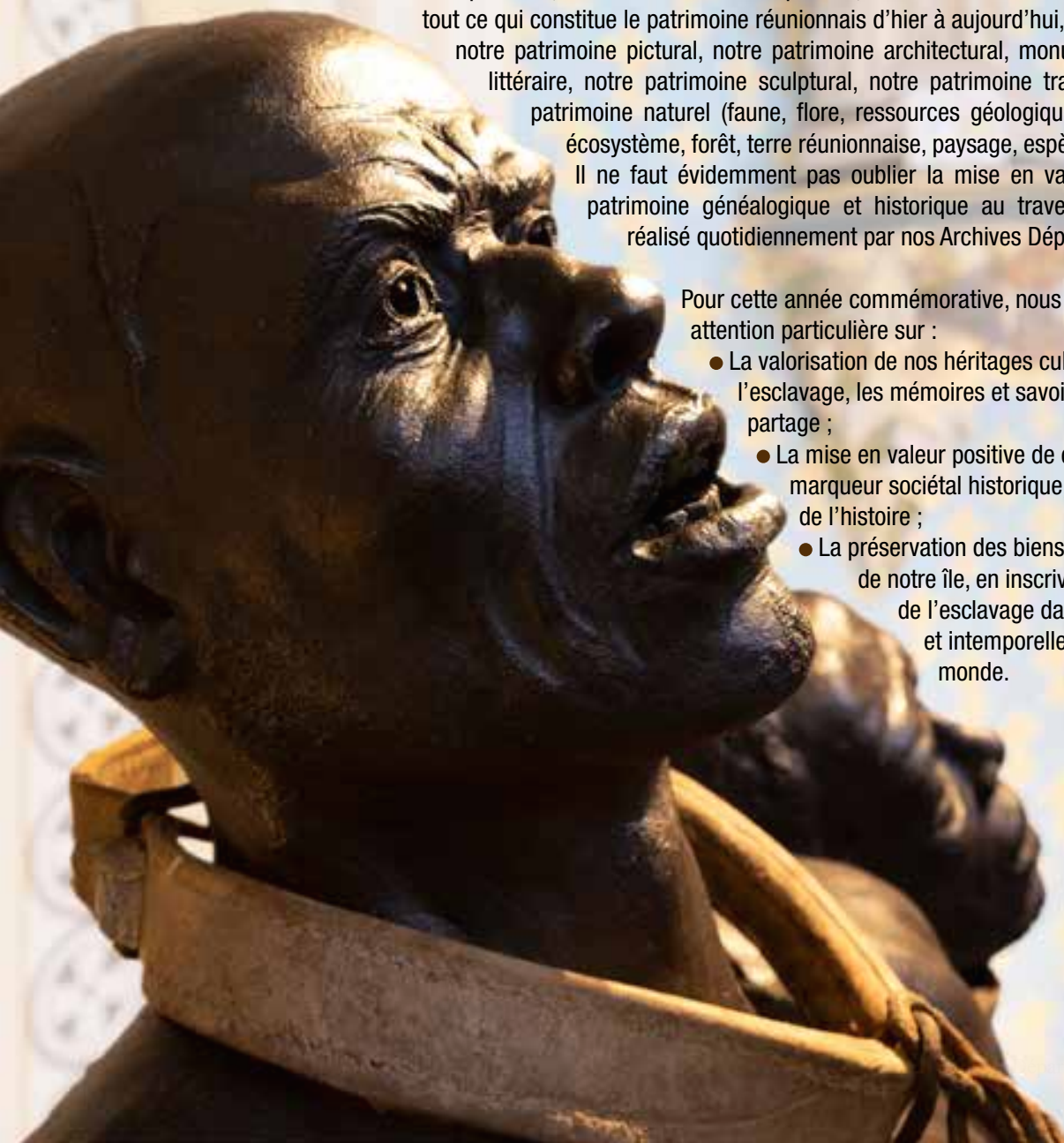
Il a été le point de départ d'une année commémorative des 170 ans de l'abolition de l'esclavage. Celle-ci marque le début des travaux du futur musée historique de Villèle, musée de l'habitation et de l'esclavage, qui deviendra à la fois un pôle scientifique et culturel d'excellence, mais aussi un pôle de référence à La Réunion en matière de tourisme culturel.

170 ans plus tard, nous avons le devoir impérieux, certes de nous souvenir, mais aussi de célébrer tout ce qui constitue le patrimoine réunionnais d'hier à aujourd'hui, notre patrimoine musical, notre patrimoine pictural, notre patrimoine architectural, monumental, notre patrimoine littéraire, notre patrimoine sculptural, notre patrimoine traditionnel ainsi que notre patrimoine naturel (faune, flore, ressources géologiques, préservation de notre écosystème, forêt, terre réunionnaise, paysage, espèces protégées).

Il ne faut évidemment pas oublier la mise en valeur particulière de notre patrimoine généalogique et historique au travers notamment du travail réalisé quotidiennement par nos Archives Départementales.

Pour cette année commémorative, nous choisissons de porter une attention particulière sur :

- La valorisation de nos héritages culturels issus de l'esclavage, les mémoires et savoirs que nous avons en partage ;
- La mise en valeur positive de ce qui constitue notre marqueur sociétal historique, notamment des acteurs de l'histoire ;
- La préservation des biens culturels et patrimoniaux de notre île, en inscrivant l'histoire réunionnaise de l'esclavage dans l'histoire, universelle et intemporelle, de l'esclavage dans le monde.



LE MUSÉE HISTORIQUE DE VILLÈLE DEVIENT UN MUSÉE DE L'HABITATION ET DE L'ESCLAVAGE



40 ans après sa création sur l'habitation d'une famille de planteurs incarnée par Mme Desbassayns, le musée de Villèle a vieilli. Ses visiteurs parviennent de moins en moins à comprendre toute l'histoire qu'il raconte.

Un choix de politique culturelle

Le Département va lui consacrer un ambitieux chantier et en faire, tout en conservant son identité originelle, le musée d'histoire qui manque à La Réunion : le musée historique de Villèle, un musée de l'habitation et de l'esclavage.

Ce grand projet culturel préservera l'authenticité du site, tous ses bâtiments, toutes ses collections. Il dotera le musée d'équipements nouveaux nécessaires à son développement culturel (exposition, accueil des publics...), économique et touristique (boutique, restauration...) et au bon fonctionnement des services.

Il enrichira son offre culturelle autour des thèmes de l'habitation et de l'esclavage,

proposera de nouveaux parcours de visite et de compréhension de cette période historique. Il offrira une meilleure lisibilité à chaque élément patrimonial, matériel et immatériel (maison, ruines, chapelle, paysages, légendes...) tout en organisant une cohérence de l'ensemble du domaine.

Le futur musée confortera son lien privilégié avec le quartier environnant (monde associatif, éducatif, économique...) tout

en recherchant des connexions avec les lieux et sites culturels et naturels de la ville de Saint-Paul et de La Réunion, évocateurs de la même époque. Son propos sera ainsi étroitement articulé avec celui du Lazaret de La Grande Chaloupe, lieu de mémoire dédié à l'histoire de l'engagisme, et avec celui de Stella Matutina qui traite de l'histoire de l'industrie sucrière.

Conseil scientifique

Installé en mai 2018, composé de 8 experts (conservateurs, historiens, archéologues...) et de membres associés, le Conseil scientifique assiste le Département dans la définition des orientations pour le musée, dans le choix des contenus muséographiques et dans la création d'un portail numérique.

Calendrier

Ce grand chantier va se dérouler sur plusieurs années. Une première tranche sera livrée en 2022.





LE LOGO DES 170 ANS DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Le logo des 170 ans de l'abolition de l'esclavage se veut synonyme de liberté. Une liberté pour tous à la fois pour les esclaves affranchis mais aussi pour toute la population réunionnaise.

L'être humain debout, affirmé et en paix avec l'univers. La force et la sérénité qu'il dégage sont directement issues de l'acquisition des droits humains.

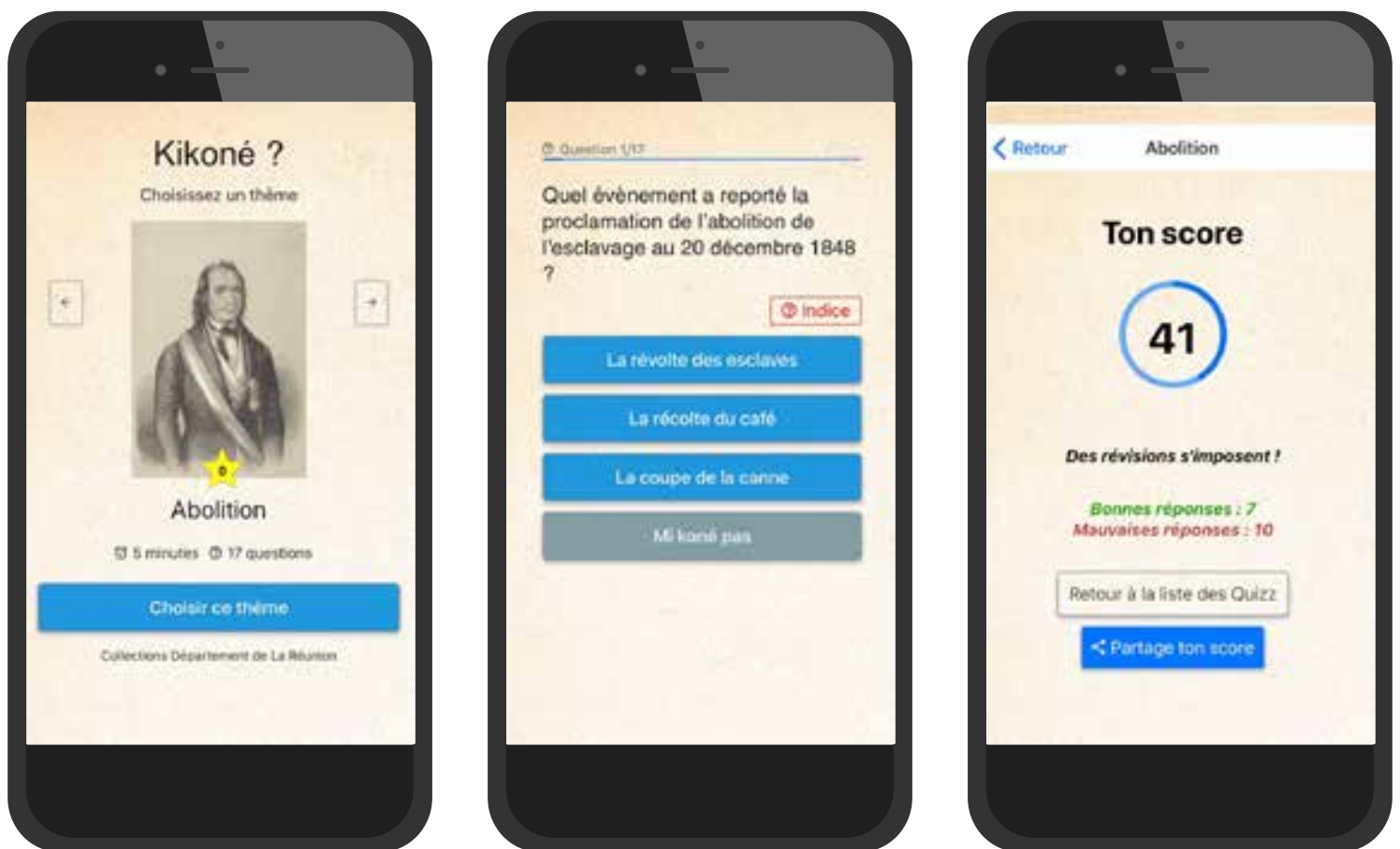


1848-2018
170^e anniversaire
de l'abolition
de l'esclavage

L'APPLICATION "KIKONÉ" ?

Impliqué dans l'enrichissement et la transmission des savoirs sur l'esclavage, le Département de La Réunion a dévoilé l'application Kikoné. Inédite et téléchargeable gratuitement sur les plates-formes App Store et Play store, cette application mobile propose 170 questions thématiques à destination de tous les publics.

Évolutive, elle en proposera plusieurs centaines d'autres et s'élargira à l'histoire de l'esclavage dans le monde et dans le temps.



Disponible en téléchargement sur :





LE PROGRAMME

FÉVRIER

MERCREDI 27 18h30-19h30

CONFÉRENCE-DÉBAT : "*Schoelcher, la 2e République et l'abolition de l'esclavage*" de Edy Mothe, Serge Daléas, Joseph Daniel Grondin et Antoine Pitchaya (ARAL/AASG), à la **Bibliothèque départementale de La Réunion (BdR)**

MARS

MERCREDI 20 18h30-19h30

CONFÉRENCE : "*Les préjugés de couleur vus par Gustave Oelsner-Monnerqué (1814-1854) : Auguste Lacaussade*" de Marlène Tolède (DIRE), à la **BdR**

MERCREDI 27 18h30-19h30

PROJECTION DE FILM : "*Heva chemin de vie Salazie et Silence*" de Franck Alfirevic, à la **BdR**
CONFÉRENCE-DÉBAT : "*Salazie et le marronage : évocation onirique*" de Marlène Tolède (DIRE), à la **BdR**

AVRIL

VENDREDI 26

Exposition autour du tableau d'Alphonse Garreau, au **Musée Léon Dierx**

MAI

SAMEDI 18

NUIT DES MUSÉES

AU MUSÉE DE VILLÈLE à partir de 18h30

- Inauguration fresque du Moringodrome, présentation de l'œuvre de Max Boyer
- Travaux réalisés par les classes, œuvre choisie Kafrine d'Henri Maillot
- Restitution des résidences d'artistes, par M. Boyer-Vaïtilingom, J.P. Joséphine et C. Salem
- Inauguration de l'exposition sur Ilha de Moçambique

MERCREDI 29 18h30-19h30

PROJECTION DE FILM : "*Tableau de l'abolition*" de Christian Béguinet, à la **BdR**
CONFÉRENCE-DÉBAT : "*Sarda Garriga, sa vie et sa mission*" de Jules Lucas, David Huet et Christian Vittori (AASG et ARAL), à la **BdR**

JUIN

VENDREDI 21

FÊTE DE LA MUSIQUE : Présentation des 3 instruments de musique et des films d'Alexandre Boutié et de Romain Philippon, au **Musée de Villèle**
JOURNÉE DE L'ARCHÉOLOGIE : Restitution de la campagne des sondages archéologiques réalisée sur le site par l'Inrap, au **Musée de Villèle**

SEPTEMBRE

MERCREDI 12 18h30-19h30

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE à la BdR

- **CONFÉRENCE** : Performance littéraire et artistique : "*Regards croisés sur les formes de représentation historique*" de Gabriele Fois Kaschel, Marlène Tolède (DIRE) et Karl Krugel
- **BOURSES DE RECHERCHE** : attribution de 2 bourses doctorales

OCTOBRE

MERCREDI 16 18h30-19h30

CONFÉRENCE : "*La question de l'esclavage dans l'œuvre de Bernardin de Saint-Pierre*" de Angélique Gigan (DIRE), à la **BdR**

MERCREDI 24 18h30-19h30

CONFÉRENCE-DÉBAT : "*Sénégal/Réunion : Princesse Niama, mère de Lislet Geoffroy - hommage à N'gor Sarr*" de Christian Vittori, Al Ramalingom, Aboukar Kamara, Claude Marodon et François Dioury (ARAL)

NOVEMBRE

MERCREDI 20 18h30-19h30

CONFÉRENCE : "*Traces et mémoire de l'esclavage dans quelques romans comoriens*" de Mohamed Aït-Aarab (DIRE), à la **BdR**

MERCREDI 27 18h30-19h30

PROJECTION DE FILMS : "*La Petite France et Jacques Lougnon - Vie et oeuvre d'un grand créole*" de Christian Vittori, Richard Patterson, Claude Marodon et Denise Fontaine (ARAL), à la **BdR**

DÉCEMBRE

MERCREDI 11 18h30-19h30

PROJECTION DE FILMS ET CONFÉRENCE-DÉBAT : "*Sarda Garriga : évolution de la citoyenneté à partir de l'abolition*" de Jules et Raoul Lucas, Ho Hai Quang, Pascale Moignoux, Laurent Médéa et Jean-Claude Abdouloussen (ARAL et AASG), à la **BdR**

DIMANCHE 15

5^E COURSE PÉDESTRE LABELLISÉE au Musée de Villèle
 Trail de la Liberté (Salazie), Relais des Marrons (Sainte-Suzanne), Foulées en liberté (Saint-Denis), Trans-Dimitile (Entre-Deux)

VENDREDI 20

GRAN 20 DÉSANM

AU MUSÉE DE VILLÈLE

- Manifestation populaire
- Présentation esquisse futur musée
- Expositions et publications
- Remise DvD "*170 ans aux Collèges*"



REMY LAGOURGUE

« J'ai toujours été investi par la chose publique »

Rémy Lagourgue est un homme

de terrain. Il aime le contact avec la population. Son engagement politique s'inscrit donc, tout naturellement, dans ce besoin d'être à l'écoute de ses concitoyens. Le conseiller Départemental du Canton 23 de Sainte-Marie est le président de la commission investissement et il a également en charge les délégations bâtiment et valorisation patrimoniale de la collectivité.

Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?
J'ai passé plusieurs années en métropole

en développant des infrastructures et équipements visant à optimiser le vivre ensemble et l'épanouissement de la population. Je suis fier des projets que nous avons menés comme les aménagements routiers, la Maison d'Assistance Maternelle (MAM), la maison de quartier de Santos Dumont à la Rivière des Pluies, les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) ou encore l'implantation d'un nouveau GUT en centre ville de Saint-Marie.

Comment avez-vous été amené à faire de la politique ?

J'ai toujours été investi par la chose publique et soucieux du bien être de mon prochain. C'est pour ces raisons que je me suis lancé en politique en 2008 à Sainte Marie sur la liste de Jean Louis Lagourgue. J'ai obtenu une belle délégation, la démocratie participative qui m'a permis d'être en proximité avec les Sainte-Mariens.

Depuis 2015, et avec la confiance de la population, je m'attache à être à la hauteur de mon mandat de conseiller départemental

en développant des infrastructures et équipements visant à optimiser le vivre ensemble et l'épanouissement de la population. Je suis fier des projets que nous avons menés comme les aménagements routiers, la Maison d'Assistance Maternelle (MAM), la maison de quartier de Santos Dumont à la Rivière des Pluies, les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) ou encore l'implantation d'un nouveau GUT en centre ville de Saint-Marie.

Quels sont les dossiers qui vous tiennent à cœur ?

Dans la continuité de mon mandat, je travaille à l'instauration d'un plan global de résorption de l'habitat insalubre en partenariat avec la SPLAR et au développement des filières agricoles en lien avec les activités portuaires futures du nouveau port de plaisance de Sainte Marie (approvisionnement).

INELDA BAUSSILLON

« Être au service de la population »

A 40 ans, Inelda Baussillon est la Conseillère départementale du canton 13 de Saint-Joseph. Son engagement politique est né de son engagement associatif.

Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?
Je suis originaire de Saint-Joseph et j'ai grandi à Vincendo. C'est là que je vis avec mon conjoint et mes deux enfants de 14 et 11 ans. Mes parents m'ont inculqué des valeurs auxquelles je veux rester fidèle. Je m'occupe de ma famille tout en restant disponible pour la population. Je reste persuadée comme dit le proverbe qu'on ne peut pas "vider la mer avec un dé à coudre". J'ai la conviction que c'est "Ensemble" que nous réussirons à changer les choses.

Comment avez-vous été amenée à faire de la politique ?

J'ai d'abord occupé un poste de coordination en emploi-jeune dans le domaine du tourisme social pour évoluer en qualité de directrice. Grâce à cette expérience, je connais bien l'action sociale, les initiatives locales ou encore l'éducation et la parentalité.

J'ai commencé à faire de la politique aux côtés du Maire de Saint-Joseph, Patrick Lebreton. Je remercie aussi, toutes les femmes et les familles des quartiers de Saint-Joseph, qui m'ont accueillie chaleureusement, lorsque j'étais animatrice sociale.



Quels sont les dossiers qui vous tiennent à cœur ?

Avec mon binôme Harry Mussard, nous inscrivons notre action dans la continuité de nos prédécesseurs. Au-delà du grand défi de la justice sociale, de l'agriculture, de l'accompagnement et de l'insertion sociale et professionnelle, nous gardons un œil vigilant sur le soutien du Département en faveur des projets locaux, du développement des microrégions, des ambitions du Grand Sud et de Saint-Joseph.

DANIEL JEAN-BAPTISTE

« Il faut répondre à l'urgence sociale »

Daniel Jean-Baptiste, Conseiller départemental du Canton 7 qui regroupe Saint-Benoit 1 et la Plaine des Palmistes n'a pas eu une vie facile. L'homme politique a su puiser dans les difficultés de son enfance cette rage nécessaire pour combattre l'injustice sociale.

Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Je suis né et j'ai grandi à la Plaine des Palmistes sans mon papa qui est décédé très tôt. Ma mère, employée de maison, a élevé seul ses 6 enfants. J'ai été tour à tour mécanicien, coupeur de canne avant de passer le concours d'infirmier et d'en faire mon métier. J'ai obtenu par la suite le concours de cadre de santé à Grenoble. J'ai été responsable des urgences du CHU de Bellepierre. J'ai aussi enseigné à

l'école d'infirmiers avant de me lancer dans la psychiatrie et la psychologie. J'ai pu ainsi former des formateurs et même des ambulanciers.

Comment avez-vous été amené à faire de la politique ?

En 1988, j'ai eu l'opportunité de venir vivre à Sainte-Marie. J'ai commencé à œuvrer dans le monde associatif, ATD Quart Monde entre autres. J'ai monté ensuite une association d'entraide car je voyais beaucoup de familles en difficulté. J'ai été élu sur la liste de Jean-Louis Lagourgue. En 2008, je suis devenu le 1er adjoint de Marco Boyer à la Plaine des Palmistes. En 2016, j'ai été élu Conseiller départemental. Pour moi, faire de la politique c'est penser collectif, c'est se mettre au service de la population. Cyrille Melchior est un homme d'écoute qui sait faire la part des choses.

Pour moi, c'est un président qui a une fibre sociale très prononcée.

Quels sont les dossiers qui vous tiennent à cœur ?

Je suis membre de la commission Éducation, Culture, Sport, Jeunesse et Mobilité au Conseil départemental. Le dossier qui me tient à cœur est celui du nouveau collège de la Plaine des Palmistes. Je sais que les élèves travaillent actuellement dans un bâtiment qui n'est pas optimal. Il faut absolument offrir les conditions de la réussite à notre jeunesse. Pour tout mon canton et pour La Réunion, je veux davantage de moyens pour le social.



EMMANUELLE SINACOUTY

« La politique, c'est le pouvoir de faire changer les choses »

Emmanuelle Sinacouty est Conseillère départementale du canton 15 de Saint-Louis 1.

Elle a passé toute sa vie à Saint-Louis. Elle y naît, y a grandi et y a fondé une famille dans le quartier de son enfance, le quartier du Gol. Désormais, elle veut participer au développement de sa commune.

Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Je suis née à Saint-Louis en 1981 au sein d'une famille modeste. Je suis enfant

unique. J'aime beaucoup cette ville, notre vivre-ensemble et surtout, comme disait ma grand-mère, l'esprit de solidarité : " On a toujours besoin d'un plus petit que soi. Nul ne peut prétendre avoir le tout, chacun en détient une partie."

Comment avez-vous été amenée à faire de la politique ?

J'ai débuté la politique en 2008. Nous avons été élus, Alix Galbois et moi-même en 2015 au Conseil départemental. Depuis, ma vie a changé. Je me consacre à mon mandat et surtout je me rends disponible pour mes concitoyens. Je suis moins présente pour ma famille mais c'est le prix à payer. Pour moi la politique est un vrai choix de vie, une volonté de s'engager pour les autres, se mettre au service de la population. Je veux jouer un rôle dans l'histoire de notre ville, de mon canton. Le contexte social et économique de Saint-Louis est difficile. Face

à cette situation, les politiques publiques d'action sociale et le développement socio-économique constituent de véritables défis. Quels sont les dossiers qui vous tiennent à cœur ?

Beaucoup de dossiers me tiennent à cœur comme l'insertion dans les quartiers les plus défavorisés. Nous avons développé sur la commune « le service à la personne » depuis l'année dernière. Portage de repas à domicile ou encore assistance par exemple pour les petits travaux.

Parallèlement, nous voulons créer un réseau d'agences de proximité pour recréer le lien social mais aussi permettre à ceux qui sont les plus éloignés d'avoir accès aux services publics à l'image de la Maison des Services Aux Publics (MSAP) des Makes.

EXPRESSION DES GROUPES

Solidarité pour l'union réunionnaise

Depuis plus d'un an, la majorité départementale a voulu donner une nouvelle impulsion aux politiques de solidarité.

Alors que la cellule familiale se délite, alors que la population réunionnaise s'appauvrit, alors que nos jeunes sont en perte de repères, alors que nos gramounes ont besoin de davantage de soutien face à l'émergence des difficultés liées à la dépendance, le Département s'efforce de créer les conditions favorables à l'épanouissement humain au sein d'une société où chaque individu doit être considéré, où chaque problématique doit être traitée spécifiquement, où chaque territoire doit être accompagné dans l'ambition de son développement.

Il s'agit pour notre majorité d'entrer dans l'ère de l'innovation sociale, tout en rassemblant toutes les énergies, dans un souci de cohérence et de cohésion visant à faire avancer notre territoire et sa population. C'est dans cette démarche que nous avons souhaité inscrire l'action politique départementale en 2018.

Avec vous, et pour vous, notre ambition est de poursuivre ce travail en 2019 afin de pleinement donner du sens et de la valeur au bien-vivre ensemble réunionnais, ce terreau fertile sur la base duquel nous devons construire notre avenir, celui de notre territoire et celui de nos enfants.

Vous pouvez compter sur notre engagement entier et dévoué pour cette année 2019 !

Cyrille Melchior

Groupe Tampon Avenir

La Journée Départementale des Personnes Âgées est LA Manifestation qui confirme l'engagement du Département en faveur de la 3ème jeunesse. Chaque année, ce sont environ 128 millions d'euros qui sont investis pour renforcer la prévention de la perte d'autonomie et l'accompagnement des séniors.

Le 28 octobre 2018 dernier, cet événement, à franc succès, s'est déroulé sur la Commune du Tampon et a accueilli près de 12 000 personnes afin de partager un moment convivial et d'obtenir des renseignements sur l'ensemble des droits et dispositifs existants. La volonté des conseillers départementaux du Tampon est de préserver cette solidarité et ce bien-vivre ensemble, notamment par le biais du Plan Séniors, qui vise à apporter des réponses adaptées aux besoins de nos personnes âgées. Face à cette réalité du vieillissement rapide de la population nous continuerons nos efforts, aux côtés de nos collègues, afin d'œuvrer pour une politique du bien vieillir durable.

André Thien-Ah-Koon

Groupe Objectif Réunion Nord Est

Que nous souhaiter de mieux que de nombreux et riches rendez-vous citoyens en ce début d'année 2019.

Des vœux empreints d'amertume, goût amer en bouche des dernières manifestations « jaunes » de colère ou rouges d'exaspération.

En fin d'année dernière notre modèle de Vivre Ensemble a été déposé aux pieds de notre ministre des Outre Mers.

Reposant à la classe politique les questions de transparences et de légitimité.

Tout en déposant les « outils » d'un modèle de société à bout de souffle.

Feuilletant ces pages de papiers glacés ou vous abreuvant de médias burlesques et de réseaux sociaux multicolores. La transparence démonstrative des élus de tout bord est pourtant à son paroxysme. Mais le manque de confiance est palpable et l'expression de défiance hebdomadaire. Emettons l'hypothèse que dans ce dédale d'informations blanches le matin et noires le soir, nous sommes égarés. Pire, nous nous sommes perdus de vue.

Que croire, que penser, qui dit juste et manipule. Entre fake news et vraies bonnes idées, focalisons nous sur le concret. Apprécions donc l'Action : seule révélatrice des engagements pris auprès de chacun. Ceux là même qui ont guidés la main vers l'urne.

En lieu et place de rendez-vous virtuel, osons l'Action essentielle.

Sollicités, les autres groupes ne nous ont pas fait parvenir de contribution

Les Maisons **MAF** d'Accueillants Familiaux

un dispositif ambitieux et inédit

Au cœur de l'action sociale et de la proximité, le Conseil départemental s'engage résolument dans le soutien des publics vulnérables, avec pour objectifs de :

- ◆ Prévenir la perte d'autonomie,
- ◆ Améliorer la qualité de prise en charge,
- ◆ Maintenir et promouvoir le bien vieillir de nos gramounes.

Afin d'accroître les capacités d'accueil des personnes âgées notamment, le Département a mis en place un nouveau dispositif, la **Maison d'Accueillants Familiaux (MAF)**.

La MAF, qu'est-ce que c'est ?

C'est une structure à mi-chemin entre le domicile et l'EPHAD, qui offre un cadre de vie chaleureux, sécurisé et accessible et met en valeur le « bien-vivre réunionnais ».

Dans un local dédié, deux à quatre accueillants familiaux assurent l'accueil de 16 personnes maximum, âgées ou en situation de handicap. Ces accueillants familiaux agréés par le Département sont salariés par un organisme privé ou public.

Les prestations offertes sont complétées par celles d'une équipe mobile, formée de personnes recrutées dans le cadre du service civique et dont la mission principale est d'assurer le lien intergénérationnel et de lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Pour quel public ?

- ◆ Les personnes âgées : l'accueil est ouvert dès 60 ans ;
- ◆ Les personnes vivant seules à domicile, ne souhaitant plus y rester, ou sortant de l'hôpital et dont le retour à domicile est difficile ;
- ◆ Les personnes en situation de handicap : l'accueil est ouvert dès 18 ans.

Où sont-elles situées ?

Rivière-du-Mât-les-Bas (Saint-André)	Cambuston (Saint-André)	Le Tampon
Ouverte en 2018	Ouverture prévue fin 2019	Ouverture prévue en 2020

Infos pratiques

DIRECTION DE L'AUTONOMIE

Tél. : 0262 90 35 51 • Mail : dasi@cg974.fr

PLUS D'INFOS SUR : www.departement974.fr

Le Département aux côtés des publics vulnérables



Photo : HUBERT NUGENT



170^e



1848-2018
170^e anniversaire de
l'abolition de l'esclavage

**AVEC LE DÉPARTEMENT,
LA RÉUNION CÉLÈBRE LA LIBERTÉ**